



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 12 Mars 2020

Groupe La Poste



La Poste, des résultats remarquables, MAIS QUOI pour les postiers et postières ?

Chiffre d'affaire:
25 983M€

+5,2%

Résultat net:
822 M€

+3%

Le Président de La Poste a présenté les comptes 2019, au Conseil d'Administration du Groupe La Poste le 27 février 2020.

Comme depuis au moins 10 ans, La Poste veut bien dire que ces résultats financiers sont bons, sans trop le dire, tout en disant qu'ils sont fragiles au regard de la baisse du courrier et de la fréquentation des bureaux. Tout un style d'équilibriste, contorsionniste, pour continuer à demander encore des efforts aux travailleurs, déjà 300 millions d'€uros en juillet. Des négociations salariales pas à la hauteur des résultats mais des actionnaires que La Poste continue à bien servir. Ces derniers voient une augmentation, dont nous pensons, que beaucoup aimeraient voir appliquer à leur salaire.

Les dividendes s'envolent de 173 millions à 221 millions soit une progression de 27.75% !!

Pour arriver à ces résultats, La Poste recherche dans ses activités traditionnelles et nouvelles de plus en plus de performance et

d'efficacité opérationnelle et une contribution forte de la part des postiers et postières.

↗ La progression organique (hors acquisition de nouvelles entreprises) est de plus de 2%

↗ Le chiffre d'affaire du Courrier est en progression de plus 6,1%. Plusieurs acquisitions confortent ce résultat, mais la perte et cession de Viapost Logistic Connecté affecte le résultat de - 37 millions.

↗ Geopost avec un CA de plus de 6,7% poursuit ses conquêtes européennes et internationales malgré des tensions liées au Brexit et une décroissance en Russie.

↗ A La Banque Postale, le PNB (produit net bancaire) progresse de 1,4% en tenant compte des mesures gouvernementales de plafonnement des frais d'incidents de - 69 millions et de gel de ces mêmes frais pour 30 millions. En contrepartie au regard de sa mission d'accessibilité bancaire et donc de la composition de la clientèle, l'État a octroyé une compensation supplémentaire pour la mission d'intérêt général de 50 M€. Cette centaine de millions permettra de maintenir des services à destination des plus démunis.

La fermeture des bureaux se poursuit dans les nouveaux formats. La Direction du Réseau indique que la satisfaction des clients est stable à 95 % en sortie de bureau

et 92 % pour les points partenaires. On pourrait douter de ces résultats quand on entend le mécontentement récurrent de nos concitoyens lié à la perte du service public !

	2017	2018	2019	Trajectoire 2023
Bureaux de poste ↘	8 414	8 171	7 741	5300
dont facteurs guichetiers	755	922	985	1000
dont MSAP	504	503	511	1000
Partenariats ↗	8 686	9 093	9266	12000
dont APC	6160	6 339	6 459	7000
dont La Poste Relais	2 526	1 802	2 807	4800
Autres points de contact			26	
Total	17126	17 264	17 033	17300

....

La baisse des effectifs est toujours réelle, soit le nombre exorbitant de 12 000 emplois en moins depuis 5 ans.

En 2019, ce sont 1 915 emplois Équivalents Temps Plein en moyenne en moins, portant le nombre de postiers à 249 304 ÉTP dont 15,51 % des effectifs sont hors France.

**- 12 000
emplois
en 5 ans**

En 2019, La Poste a transformé 3 268 CDD en CDI pour un total de recrutement de 15 073 personnes soit 1 250 personnes en moins que l'année précédente. Enfin, le turn-over reste stable de 5,2 à 5,3 %. Par contre, le taux de contrats permanents passe de 92,8 % à 92,4%.

La CGT FAPT revendique des emplois pérennes et sécurisés. Les emplois existents (distribution, colis, logistique, bureaux de poste...), le recours à des intérimaires et à des CDD (+8% des effectifs) montrent une gestion RH déficiente et une réelle dilapidation !

Alors que La Poste élabore son nouveau plan stratégique 2030, dans un contexte de changement d'actionnaire majoritaire, pour la CGT, l'urgence doit être portée à l'emploi stable sur l'ensemble des branches. La pénibilité des métiers doit être prise en compte. Il s'agit également de prioriser la qualité de vie au travail comme de redonner du sens au travail tout en tenant compte de la modernisation de nos 4 missions de service public, des urgences sociales et environnementales.

**LE 31 MARS,
POUR LA RETRAITE, POUR LES SALAIRES,
POUR L'EMPLOI, POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE**